

Question 1

Réponse

Je me prononce pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et donc en particulier pour celui du peuple palestinien à qui les dirigeants israéliens, appuyés par les principaux pays impérialistes, nient depuis d'un demi-siècle le droit à une véritable existence nationale.

La demande d'un état palestinien est bien légitime, en effet, cela fait 18 ans que les accords d'Oslo ont promis la naissance d'un état palestinien. Et l'ont devrait remonter à 1947 et au partage de la Palestine qui devait donner naissance à l'état d'Israël et à un état palestinien.

J'affirme donc, comme l'a toujours fait Lutte Ouvrière, ma solidarité avec la lutte du peuple palestinien pour la reconnaissance de ses droits.

Question 2

Réponse

Oui les palestiniens ont droit eux aussi à un état et pas seulement sur le papier pas seulement un siège à l'Onu.

Je suis convaincue que seule une fédération socialiste des peuples du Moyen-Orient pourra, en même temps qu'elle mettra fin à l'exploitation, aboutir à une véritable coopération entre les peuples sur la base d'un respect mutuel des droits de chacun, et ainsi mettre fin dans cette région à toutes les formes d'oppression nationale.

Question 3

Réponse

Si j'étais élue, j'agiserais pour que s'instaure en France un véritable pouvoir des travailleurs. En procédant à la socialisation des moyens de production et d'échange, celui-ci romprait du même coup avec une politique aujourd'hui dictée par les intérêts des grands trusts. Au Moyen-Orient, il romprait avec la politique impérialiste des gouvernements français qui, pour défendre les intérêts de leurs capitalistes (vous en avez cités de nombreux exemples dans votre texte), collaborent à la situation de division et de guerre permanente que connaît cette région et contribuent à dresser ses peuples les uns contre les autres, y compris dans certains cas par une intervention militaire directe.

Cela signifie, en tant que mesures immédiates, qu'un pouvoir des travailleurs en France romprait tout accord de coopération militaire avec Israël. Il mettrait fin à toutes les ventes des entreprises françaises d'armement à cet État.